

PLANÈTE • AGRICULTURE & ALIMENTATION

Trois jours d'assemblée citoyenne pour redéfinir un nouveau « contrat social » de la PAC

134 citoyens tirés au sort vont débattre de vendredi à dimanche des grands objectifs de la politique agricole commune, dans le cadre d'un débat public auquel le gouvernement devra répondre début 2021.

Par Mathilde Gérard • Publié aujourd'hui à 03h47, mis à jour à 05h21

Article réservé aux abonnés



Pendant les vendanges dans un domaine viticole à Léognan (Gironde), le 23 septembre. PHILIPPE LOPEZ / AFP

Des Français tirés au sort, de tous âges et venant des quatre coins de la France, qui vont débattre d'enjeux sociaux et environnementaux de la France de demain. Le parallèle est indéniable entre l'Assemblée citoyenne sur l'agriculture (ACA), qui se tient du vendredi 25 à dimanche 27 septembre, et la Convention citoyenne pour le climat (CCC), organisée de septembre 2019 à juin 2020, et dont les travaux se poursuivent encore aujourd'hui dans des groupes thématiques impliquant citoyens, parties prenantes, et députés. Mais les différences sont aussi nombreuses.

Cette fois, un panel de 134 citoyens – en fait 140 avaient été désignés, mais six se sont désistés en raison de la situation sanitaire – représentant la France dans sa diversité vont se réunir à Paris pendant trois jours, à l'initiative de la Commission nationale du débat public (CNDP) autour des enjeux agricoles des prochaines années, pour tenter de redéfinir un nouveau « contrat social » pour la politique agricole commune, la PAC.

Lire aussi | [La politique agricole commune, nerf de la guerre pour la France](#)

« Dans les années 1960, la PAC avait pour objectifs de nourrir l'Europe et de moderniser l'agriculture. Aujourd'hui, nous devons définir quel serait le nouveau "deal" entre les agriculteurs et le reste de la »

société », explique Ilaria Casillo, vice-présidente de la CNDP et chargée d'organiser ce débat public sur l'agriculture, baptisé ImPACtons.

Contrairement à la Convention citoyenne pour le climat, née d'une volonté politique après la crise des « gilets jaunes », cette consultation sur l'agriculture est cette fois une obligation légale, prévue par le code de l'environnement. La PAC, l'un des principaux postes budgétaires européens, est révisée tous les sept ans et doit faire l'objet d'une nouvelle programmation pour la période 2021-2027.

Trois temps de débat

Dans le cadre des négociations, qui ont pris du retard ces dernières années, une nouveauté a été introduite par la Commission européenne : en plus du règlement général, sur lequel le Parlement européen devra se prononcer à la mi-octobre, chaque Etat membre devra présenter un « plan stratégique national » (PSN) visant à préciser l'architecture de ce programme de subventions sur son territoire. Ce plan stratégique nécessitant une évaluation environnementale, c'est dans ce cadre qu'a été saisie la CNDP par le ministère de l'agriculture, le 9 septembre 2019.

Le débat ImPACtons s'articule en trois étapes : une consultation en ligne, qui a déjà fait l'objet d'un rapport intermédiaire rendu en juin, une dizaine de débats publics dans toute la France d'ici à la fin octobre, et l'assemblée citoyenne, organisée avec un budget de 230 000 euros. Le tout fera l'objet d'une restitution finale par la CNDP d'ici à la fin de l'année, à laquelle le gouvernement devra répondre sous trois mois.

Lire aussi | « La PAC, une catastrophe agricole commune »

« Dans notre restitution, nous ne jugerons pas du bien-fondé des mesures, nous les remettrons au décideur, indique Ilaria Casillo. C'est in fine la responsabilité du politique de trancher, mais ce qui est important, c'est qu'il explique pourquoi. Ce qui fait la valeur du débat, c'est le respect de l'engagement du citoyen qui a pris du temps pour s'investir », insiste la géographe, défenseuse d'un équilibre entre démocratie participative et démocratie représentative.

Si le gouvernement ne s'est pas engagé sur la suite qu'il donnera aux propositions qui émaneront des citoyens, les ministres de la transition écologique, Barbara Pompili, et de l'agriculture, Julien Denormandie, sont attendus à l'ouverture de l'assemblée, vendredi soir.

« Un objet important, inédit et nécessaire »

« C'est la première fois qu'il y a un vrai débat public sur la PAC, même si c'est dans un cadre obligatoire, se félicite Mathieu Courgeau, président de la plate-forme associative Pour une autre PAC et éleveur laitier en Vendée. Il y a un grand besoin d'investissement des citoyens dans les questions agricoles et alimentaires. »

Véritable colonne vertébrale de l'agriculture européenne et soutien indispensable des producteurs, la PAC se voit aussi accusée de favoriser le statu quo : la majorité des subventions sont versées à l'hectare, avec une faible conditionnalité – un modèle qui encourage peu à la transition des modes de production.

La PAC avait déjà été longuement discutée lors des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, et plusieurs propositions des citoyens portaient spécifiquement sur le futur plan stratégique. *« La révision de la PAC fait partie d'un ensemble systémique pour avoir une agriculture plus durable et moins émettrice de gaz à effet de serre »,* fait valoir Mélanie B. (qui ne souhaite pas communiquer son nom de famille), qui a participé l'an dernier au groupe de travail « se nourrir » au sein de la Convention et qui sera présente, samedi, à l'ACA, avec d'autres « conventionnels » pour partager leur expérience. *« Ce type de consultations permet de faire descendre les sujets dans la société. Mais il ne faut pas que ce soit des excuses pour gagner du temps et repousser les décisions »,* met en garde la citoyenne.

Lire aussi | Agriculture : « La PAC doit accompagner à la fois la transition économique et la transition environnementale »

Si les travaux de la CCC pourraient trouver une continuité logique dans la réflexion que mènera l'Assemblée sur l'agriculture, les finalités ne sont pas les mêmes : quand la CCC devait aboutir, au terme de nombreuses sessions, à des propositions très concrètes pour contenir les émissions de gaz à effet de serre dans un souci de justice sociale, le but de l'ACA sera de dégager des grands principes et de formuler une vision politique de ce que doit être l'agriculture. Pour la présidente du débat ImpACtons, Ilaria Casillo, « *l'objet du débat – la politique agricole – est important, inédit et nécessaire. On a tendance à sous-estimer la capacité des citoyens à dégager une vision politique.* »

Mathilde Gérard